

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 5 juin 2024
Extrait du registre des délibérations

n° 2024-06-05-04

Date de la convocation

30/05/2024

Convoqués : 23

Présents : 17

Représentés : 2

Absents : 4

OBJET :

**Renouvellement de la
convention d'adhésion
au service de
médecine préventive**

**Centre de Gestion de
la Somme**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Edith DELBEY, Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL

Étaient représentés : Annie COCHET par Edith DELBEY, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

L'article L812-3 du Code général de la fonction publique prévoit que les collectivités ont l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive pour assurer le suivi médical des agents.

Le Centre de gestion a créé un service permettant aux collectivités souhaitant y adhérer, de répondre à cette obligation. La commune d'Ailly-sur-Noye a décidé d'y adhérer.

Afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation, notamment en matière d'action pluridisciplinaire, le Centre de gestion a rédigé une nouvelle convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de gestion relative à l'adhésion au service de médecine préventive avec effet au 1^{er} janvier 2024, pour une durée de 3 ans

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND